



La tenue de l'atelier d'informations et d'échanges sur la nationalité et l'apatride à l'Assemblée nationale, les cas d'exécution sommaire relevés dans le sud et l'opposition des maires et conseillers municipaux HVM à la candidature de Papa Soulé aux sénatoriales d'Antsiranana constituent les principales actualités de ce jour. Le fait que la CENI soit actuellement opérationnelle a également retenu l'attention des principaux quotidiens parus aujourd'hui.

Collectivités décentralisées

LA CAISSE DE LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO EST VIDE

En marge de l'inauguration du centre de loisirs Maintsoririnina d'Ankaditapaka, le premier adjoint au maire Patrick Ramiaramanana a déclaré que les caisses de la Commune Urbaine d'Antananarivo étaient vides lors de la prise de fonction de l'équipe de Lalao Ravalomanana. Par conséquent, les projets de travaux et les obligations de la mairie, tels que l'assainissement et la réhabilitation routière, se retrouvent au ralenti, voire suspendus. Pourtant, les urgences sont multiples en cette période de pluie, notamment le curage des 150km de canalisation afin de lutter contre la montée des eaux et la réhabilitation des routes, déjà fortement pénalisées par les « nids de poules ». Le directeur du Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo s'est également plaint du fait que le budget de son département tarit de jour en jour, générant ainsi d'importantes difficultés dans la gestion de l'assainissement de la capitale. Afin de prévenir les éventuels mécontentements des habitants par rapport aux problèmes de ramassage des ordures et l'assainissement en général, le premier responsable de la SAMVA précise que son département est uniquement en charge des zones comprises dans les 10 mètres aux alentours des bacs à ordures (L'Express de Madagascar p.8 ; Midi Madagasikara p.14)

- *Bien qu'il n'ait pas évoqué directement le discours du ministre d'Etat Rivo Rakotovo, selon lequel la moitié du budget du MEPATE sera allouée aux communes qui en ont plus besoin, le premier adjoint au maire a revendiqué le paiement des subventions et autres financements octroyés par l'Etat aux collectivités décentralisées et ce, sans condition, ni négociation. (L'Express de Madagascar p.8)*

ELYSEE RATSIRAKA INTERDIT D'ENTRER DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE TAMATAVE PAR LES GREVISTES

Un peu plus d'un mois à la tête de la Commune Urbaine de Toamasina, Elysée Ratsiraka fait face aux premières revendications. Les employés de la mairie sont en effet en grève car ils réclament le règlement de leurs salaires impayés depuis maintenant plusieurs mois et par conséquent, sollicitent une rencontre avec le premier magistrat du Grand port. Constatant cependant qu'un employé temporaire figure parmi les représentants du personnel, le maire a fait part de son refus de rencontrer les grévistes, annulant ainsi par trois fois le rendez-vous. Pourtant selon les explications, la présence du temporaire est justifiée par le fait que ce corps représente 60% du personnel de la CUT. Face au refus d'accorder une audience aux délégués du personnel, les employés grévistes de la commune ont interdit à Elysée Ratsiraka et son équipe d'accéder aux locaux de l'Hôtel de Ville dans la matinée d'hier. Malgré la tension qui s'est installée et l'intervention des conseillers municipaux pour apaiser les conflits, le maire campe sur sa position et refuse une quelconque rencontre tant que le temporaire figure dans la délégation. Si les responsables au sein de la mairie soupçonnent une manœuvre politique derrière cette manifestation, les employés commencent à réclamer la substitution du maire par un PDS ou Président de la Délégation Spéciale. (Midi Madagasikara p.2)



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



LA DECENTRALISATION PRISE EN CONSIDERATION PAR LA LOI DE FINANCES INITIALE 2016

L'Etat semble avoir enfin pris en considération la décentralisation et les collectivités décentralisées dans sa politique de développement. En effet, le projet de Loi de Finances Initiale 2016 prévoit une révision à la hausse du budget alloué au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, qui est passé de 37 072 921 milliards d'Ariary l'année dernière à 146 695 301 milliards Ar, selon les textes parvenus aux parlementaires. De l'avis du ministre Olivier Mahafaly Solonandrasana, il s'agit de la preuve de la volonté du gouvernement de parachever le processus de décentralisation. Bien qu'aucune précision n'ait été apportée quant à la manifestation de l'utilisation de ce budget au niveau des collectivités décentralisées, un responsable au sein du ministère de l'Intérieur a laissé entendre que le soutien du pouvoir central à l'endroit des élus dépend majoritairement de leur volonté à développer leur circonscription (**Les Nouvelles p.3**)

Politique interne

TRANSPARENCE DANS LA GOUVERNANCE, LES TEXTES DIFFICILEMENT ACCESSIBLES

Il semblerait que le régime en place ne soit pas non plus un exemple en matière de transparence. Pire, l'opinion l'accuse de verrouiller volontairement l'accès aux textes et autres projets de loi qui nécessitent d'être débattus à la Chambre basse avant leur mise en vigueur et ce, afin de prévenir les éventuels débats et critiques qui amèneront inévitablement à leur modification. Il en est ainsi des projets de Loi de Finances, qu'elle soit Rectificative ou Initiale, qui ne sont parvenus à l'Assemblée nationale qu'hier alors que son adoption par le Conseil des ministres s'est faite il y a de cela quelques semaines. La société civile et la presse n'ont donc pu avoir accès à ces textes stratégiques au préalable alors que les députés se basent le plus souvent sur leurs observations, critiques et analyses pour formuler ou justifier leur demande d'amendement ou d'éclaircissement. Dans ce cas précis, les OSC et les médias auront encore l'opportunité de procéder à une analyse de fond de ces textes dans la mesure où la LFR 2015 et LFI 2016 ne sont pas encore inscrites dans l'ordre du jour de la session parlementaire ordinaire en cours (**L'Express de Madagascar p.3**)

- Un responsable ministériel approché par **L'Express de Madagascar** a précisé que les textes de loi ou réglementaires ne peuvent être rendus public sans qu'un numéro d'inscription à l'ordonnancement juridique ne leur soit attribué (**p.3**)
- Patricia Raharisoamalala, Secrétaire nationale du KMF/CNOE, soutient que la démarche des actuels tenants du pouvoir, consistant à empêcher toute communication publique des textes réglementaires, est contraire aux principes démocratiques. Elle précise en effet que les règles de transparence et de redevabilité imposent aux dirigeants de faire connaître les détails des textes relatifs à la vie publique, à l'exemple de la prévision de l'usage des deniers publics, afin qu'ils fassent l'objet de débats avant leur soumission à l'Assemblée nationale (**L'Express de Madagascar p.3**)

CANDIDATS AUX SENATORIALES, LES MAIRES D'ANTSIRANANA VEULENT DE NOUVELLES TÊTES

Des maires et conseillers municipaux de la région DIANA ont réuni leur voix pour réclamer à ce que ce soient de nouvelles têtes qui se portent candidats aux prochaines élections sénatoriales. Issus du courant pro-pouvoir et constituant le collège électoral, ces élus réclament donc un renouvellement de la classe politique en général et surtout, que la province d'Antsiranana soit représentée par des personnalités nouvelles au sein de la Chambre haute. Par la même occasion, ils dénoncent l'ambition d'une personnalité politique et non moins célèbre homme d'affaires de la région qui fait actuellement

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



de pieds et des mains pour figurer en tête de liste du parti HVM pour la province (**L'Express de Madagascar p.5 ; Madagascar Matin p.4 ; La Vérité p.3 ; La Gazette de la Grande île p.3**)

- **Midi Madagasikara** a révélé que le célèbre opérateur qui ne fait pas l'unanimité auprès des maires et conseillers municipaux HVM du district d'Antsiranana I n'est autre que Papa Soulé. Figure majeure de la région et ancien candidat aux dernières législatives, cette personnalité est accusée par ces élus d'être à l'origine de la défaite du parti présidentiel lors des dernières municipales mais surtout, de faire preuve de « versatilité politique ». Ils menacent ainsi de ne pas respecter la consigne de vote si le bureau central du HVM s'entête dans sa candidature pour les sénatoriales (p.2)

LE DROIT A LA NATIONALITE AU MENU DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

En pleine session parlementaire ordinaire, les députés ont bénéficié d'une formation sur le droit à la nationalité et l'apatridie, par le biais d'un atelier d'information et d'échanges portant sur ces thèmes. Octroyée par le PNUD, Focus développement et le Haut-Commissariat des Réfugiés, la formation vise à la reconsidération du sort des individus qui sont toujours identifiés en tant qu'étrangers alors qu'ils ont résidé dans le pays depuis plusieurs générations. A l'issue de la première journée, les députés participants se sont accordés sur la nécessité d'une réforme des textes régissant le droit à la nationalité malgache (**L'Express de Madagascar p.5 ; Madagascar Laza p.2 ; Madagascar Matin p.3, La Vérité p.2 ; La Gazette de la Grande île p.5-17 ; Tia Tanindrazana p.2**)

- A l'occasion de cet atelier de formation, d'informations et d'échanges sur la nationalité et l'apatride, la députée Toto Marie Lydia souligne que les textes actuels, en plus d'être caduques, sont également discriminatoires à l'encontre des femmes. Elle se réfère entre autres à l'article qui stipule que la nationalité d'un enfant né de parent malgache est attribuée grâce à son père et non, sa mère (**Madagascar Laza p.3**)
- **Les Nouvelles** fait remarquer que moins de la moitié des parlementaires ont participé à cet atelier d'informations et d'échanges sur la nationalité et l'apatride, ce qui s'avère des plus étonnants étant donné que la Chambre basse est en pleine session ordinaire. (p.2)
- De l'opinion de **Madagascar Matin**, la révision des textes régissant l'attribution de la nationalité aboutira inévitablement à une braderie des terres aux étrangers. En effet, les lois en vigueur empêchent toute personne n'étant pas citoyen malgache d'acquérir un terrain. Le quotidien déduit par conséquent qu'il s'agit d'une stratégie des tenants du pouvoir pour éviter d'être taxés de « vendeur de patrie » et ainsi faciliter l'acquisition de terrains par les étrangers, en facilitant l'attribution de la nationalité (p.3)

Processus électoral

1693 BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

A peine formée, la Commission Electorale Nationale Indépendante travaille déjà d'arrache-pied afin que les dernières élections pour la mise en place des institutions de la 4^{ème} République : les sénatoriales, bénéficient d'une bonne organisation. Pour preuve, la CENI a déterminé les 1693 bureaux de vote pour ces scrutins ainsi que leur emplacement, comme le préconise le code électoral stipulant que ces données doivent être déterminées 60 jours avant la date des élections. En réalité, il s'agit du même nombre de communes existant dans la Grande île. Pour rappel, l'article 78 de la loi organique n°2015-007 du 3 mars 2015, régissant le fonctionnement du Sénat et les modalités d'élection de ses membres, a délimité les circonscriptions électorales aux provinces. Il a également été précisé que les candidatures seront reçues auprès des démembrements de la CENI du 9 au 16 novembre prochain. (**Madagascar Laza p.2 ; L'Observateur p.3 ; Takoritsika p.2**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- *Le représentant de la Haute Cour Constitutionnelle au sein de la CENI, Andriamanantsoa Philibert Hervé, prêtera serment demain devant la Cour Suprême. A rappeler que tous les membres de la Commission électorale doivent y procéder en audience solennelle avant d'entrer en fonction (Madagascar Laza p.2)*
- *La CENI a annoncé que faute de temps, ses démembrements au sein des districts et provinces seront les premiers mis en place. Ceux établis dans les communes suivront ultérieurement. Selon les explications, cette décision est justifiée par le fait que la circonscription électorale soit la province tandis que les bureaux de vote sont installés dans les districts. Ces démembrements auront pour première mission de recevoir et de valider les dossiers de candidatures, qui seront accompagnés par une caution de 450 000Ar. (Les Nouvelles p.4)*
- *Le vice-président de la CENI, Thierry Rakotonarivo, a précisé que le budget de fonctionnement de la CENI est inscrit dans la Loi de Finances et ce, afin de garantir l'indépendance de la Commission. Cela n'implique cependant pas que les financements nationaux ou internationaux soient refusés (Les Nouvelles p.4)*

MISE EN PLACE D'UN RESEAU NATIONAL DES ACTEURS ELECTORAUX

Les anciens membres de la CENIT ainsi que des membres des organisations de la société civile ont décidé de se regrouper au sein d'une plateforme dénommée Réseau National des Acteurs Electoraux ou TNMF. D'après son président national Hajason Ramiaroindrabe, le but est de rassembler tous les acteurs électoraux, qu'ils soient observateurs, éducateurs ou gestionnaires des élections, afin d'œuvrer pour la réussite des opérations électorales futures. La plateforme prendra ainsi activement part aux élections communales partielles. (Madagascar Laza p.2 ; Les Nouvelles p.2 ; L'Observateur p.3)

Economie et société

CORRUPTION ET FAVORITISME ENGENDRENT UN TROU DE 30 MILLIARDS D'ARIARY DANS LES CAISSES DE LA JIRAMA

Les anciens et actuels hauts responsables au sein de la JIRAMA se sont présentés pour la énième fois devant la barre de la Chaîne pénale lundi dernier, dans le cadre d'un dossier dénonçant un favoritisme dans l'attribution des marchés de transports des groupes électrogènes de la compagnie nationale dans tout le pays. Ils avaient ainsi à justifier devant la justice le fait que ce marché ait été attribué au mari d'une collaboratrice de l'un des premiers responsables, engendrant ainsi un préjudice de 2 milliards d'Ariary à la JIRAMA. Au cours de ses investigations, le Bureau Indépendant Anti-corruption a également découvert que le non-respect de la procédure d'une part et d'autre part, la corruption, le favoritisme et la gabegie ont généré un manque estimé aux alentours de 30 milliards Ar dans les caisses de la société d'Etat. (L'Express de Madagascar p.5 ; Midi Madagasikara p.2 ; Madagascar Laza p.3 ; Les Nouvelles p.5 ; La Gazette de la Grande île p.3)

DES EXECUTIONS SOMMAIRES CAUTIONNEES PAR LE FOKONOLONA, LES FORCES DE L'ORDRE ET LES AUTORITES LOCALES

Selon certaines informations, des individus ont fait l'objet d'une exécution sommaire dans les districts de Vohibato et Ambalavao, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité. Dans la commune de Vinanitelo sise dans le premier district, le nouveau maire a réuni le fokonolona afin de s'accorder sur les résolutions à prendre en vue de résoudre les problèmes de l'insécurité à la base. Il a ainsi été décidé que les individus soupçonnés de grand banditisme, figurant dans une liste noire, seront livrés aux forces de l'ordre afin d'être fusillés. Un premier habitant fut exécuté dans la journée du dimanche, accusé d'être complice, voire l'auteur, des actes de banditisme commis dans les parages. Face à cette exécution, la brigade de la gendarmerie d'Itenina s'est contentée d'un simple constat car aucune

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



enquête n'a été ouverte. Le même cas a été constaté dans la commune de Sendrisoa. Les forces de l'ordre intervenant dans le cadre de l'opération Fahalamena ont procédé à l'arrestation et à l'exécution d'un chef fokontany et d'un second individu, suite à une pétition signée par 160 villageois demandant cette initiative car les deux individus seraient de dangereux bandits. L'adjudant ayant pris part à l'exécution sommaire a dressé un rapport y afférent à la gendarmerie d'Ambalavao (**L'Express de Madagascar p.9 ; Madagascar Laza p.14, Madagascar Matin p.9**)

- En marge de la présentation de l'association dénommée Grand Sud Miharo, regroupant les jeunes intellectuels issus des provinces de Fianarantsoa et Toliara, ses membres ont dénoncé les exécutions sommaires qui surviennent actuellement dans le cadre de l'opération Fahalemana. Ils affirment effectuer prochainement une descente sur terrains dans l'optique d'identifier les vrais problèmes de l'insécurité et déterminer des solutions qui seront mises en œuvre par tous les acteurs de la société locale (**Midi Madagasikara p.3**). De l'avis de l'association GSM, il est regrettable que ce soient uniquement les jeunes habitant les régions victimes du phénomène du vol de bovidés qui paient les frais de la répression des forces de l'ordre, aboutissant souvent à leur exécution, alors que ces zébus sont généralement destinés à alimenter le marché de la capitale (**Madagascar Laza p.3**)

Format couverture

Les quotidiens **La Vérité** et **Madagascar Matin** présentent des titres plutôt similaires dans leurs éditoriaux : « le paradis de l'enfer » pour le premier titre et « un enfer au paradis », pour le second. Ces deux journaux abordent dans leurs colonnes le reportage sur la Grande île fait par l'émission « Enquête exclusive » et concluent que ces investigations ont mis en évidence la défaillance du pouvoir en place dans l'amélioration des conditions de vie de la population, notamment à travers la lutte contre la prostitution et le travail des enfants.

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

